



Les Requérants doivent avoir pris connaissance des Principes directeurs de la Mesure incitative internationale applicable avant de signer ce formulaire.

VOIR LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Veuillez indiquer ci-dessous le nom complet de la Mesure incitative internationale dans le cadre de laquelle vous déposez une demande.

Mesure incitative internationale : _____ (la « Mesure incitative »)
(nom complet de la Mesure incitative tel qu'il apparaît dans les Principes directeurs)

Partenaire international du FMC : _____ (l'« Organisme de financement non canadien »)

Titre du projet : _____ (le « Projet »)

INFORMATION SUR LE REQUÉRANT CANADIEN

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ REQUÉRANTE
_____ (« Requérant canadien ») Au nom d'une société qui sera constituée en personne morale.

ADRESSE

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. _____ COURRIEL _____ SITE WEB _____

RESPONSABLE DE LA DEMANDE:

COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE: _____

INFORMATION SUR LE REQUÉRANT NON CANADIEN

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ REQUÉRANTE
_____ (« Requérant non canadien ») Au nom d'une société qui sera constituée en personne morale.

ADRESSE

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. _____ COURRIEL _____ SITE WEB _____

RESPONSABLE DE LA DEMANDE:

COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE: _____

DÉCLARATION DES REQUÉRANTS

Par la présente, les soussignés, représentantes ou représentants autorisés du Requêteur canadien et du Requêteur non canadien (et des co-requêteurs, le cas échéant) :

- reconnaissent que le Requêteur canadien remplira également une Déclaration du Requêteur plus complète dans le système de dépôt de demande en ligne (Dialogue);
- autorisent le FMC (y compris Téléfilm Canada) et l'Organisme de financement non canadien à dévoiler toute information et documentation se rapportant de quelque manière que ce soit au Projet et à en discuter entre eux;
- ont divulgué ou continueront de divulguer dans les meilleurs délais au FMC et à l'Organisme de financement non canadien une information complète quant à tout conflit ou litige réel ou potentiel relativement au Projet;
- reconnaissent que le FMC et l'Organisme de financement non canadien ont le pouvoir discrétionnaire d'administrer leurs programmes et d'appliquer leurs Principes directeurs de manière à assurer leur soutien financier à des projets qui rejoignent leur mandat. Le Requêteur canadien et le Requêteur non canadien (et les co-requêteurs, le cas échéant) reconnaissent en outre que, pour toute question relative à l'interprétation des Principes directeurs de la Mesure incitative 2024-2025 ou du mandat et des objectifs du Fonds des Médias du Canada et de l'Organisme de financement non canadien, les interprétations du FMC et de l'Organisme de financement non canadien prévauront.

Par la présente, les soussignées ou soussignés déclarent solennellement et garantissent que toute l'information et tous les documents soumis dans le cadre de cette demande sont vrais, à jour et complets, et reconnaissent que la présente déclaration a le même effet que si elle était faite sous serment. Ce document doit être signé par le Requêteur canadien et le Requêteur non canadien (et tous les co-requêteurs, le cas échéant).

REQUÉRANT CANADIEN

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____

REQUÉRANT NON CANADIEN

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____
(JJ/MM/AAAA)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Date : _____
(JJ/MM/AAAA)